



Réponse à l'interpellation de la ligue de Défense des conducteurs

Dans un courrier électronique en date du 31 mai 2017, vous interpellez les candidats pour les législatives de la France Insoumise, sur les sujets qui concernent la défense des conducteurs et particulièrement nos positions face à la politique de répression routière jugée par vous insupportable.

Comme vous le savez sans doute, notre programme national « L'avenir en commun » est le programme dont tous les candidats de la France Insoumise se revendiquent. Je vous invite à en prendre connaissance sur le site jlm2017 en suivant ce lien : <https://avenirencommun.fr/avenir-en-commun/>

Ce programme met en priorité l'urgence démocratique, l'urgence sociale et l'urgence climatique. Parmi l'ensemble des très nombreuses mesures préconisées, et afin d'être plus concrets dans notre réponse, nous vous en listons ici une série qui viendront directement en résonance avec vos propres priorités :

- **Paragraphes de 38 à 48 : La planification écologique.** Nous ne vous cachons pas que dans le cadre de la planification écologique, nous souhaitons sortir progressivement des énergies carbonées. Mais, cette sortie ne se fera pas aux détriments des conducteurs.
- **Paragraphe 41 : Développer les transports publics écologiques et repenser la mobilité individuelle.** Adopter un plan de développement du ferroutage et de report modal pour réduire le transport routier de marchandises.
- **Paragraphe 41 : Renationaliser les autoroutes.** Ce qui devrait permettre de garantir un accès aux autoroutes pour tous en maîtrisant les coûts aux péages.
- **Paragraphe 41 : Repenser la mobilité individuelle.** Engager la sortie du diesel en commençant par supprimer progressivement l'avantage fiscal pour les flottes d'entreprise.
- **Paragraphe 41 : Développer les usages partagés de la voiture.**
- **Paragraphe 42 : Introduire une contribution carbone sur le transport de marchandises.**
- **Paragraphe 42 : Instaurer une taxe kilométrique aux frontières de la France pour intégrer le coût écologique dans les produits.** Cette taxe ne touche évidemment pas les particuliers.

- Enfin, l'ensemble du programme « L'avenir en commun » ne propose aucune mesure visant à privatiser les radars mobiles embarqués avec un objectif de multiplier par 8 les infractions relevées.
- D'ailleurs, La France Insoumise n'est favorable à aucune mesure de privatisation des prérogatives de l'état en la matière.
- Pour aller plus loin, le **Paragraphe 13 : Refonder la politique de sûreté publique sur la base du triptyque (prévention, dissuasion, sanction) et réaffirmer son caractère national.**
- **Paragraphe 13 : En finir avec la politique du chiffre.**

En espérant que ces quelques points programmatiques, qui pourront efficacement être complétés par d'autres développements du programme « L'avenir en commun », vous auront permis de vous faire une idée des mesures touchant aux conducteurs et à leur défense. Soyez assurés de l'intérêt particulier que nous portons à ces sujets.

Nous vous remercions de votre interpellation et vous prions en retour de porter cette réponse à la connaissance de vos adhérents dont certains sont aussi membres de la France Insoumise.

Bien à vous,

À Nantes, le lundi 5 juin 2017,

Martine Gourdon et Pierre Haie,
Candidats aux législatives 2017 - Circonscription 44-03 Candidats PHI
Twitter : @candidatsFI4403
Facebook : candidatsFI4403